

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Un auteur présumé de deux brigandages dans le canton interpellé par la police judiciaire

L'enquête menée à la suite du brigandage d'un magasin Coop à La Chaux-de-Fonds a permis l'interpellation par la police judiciaire d'un auteur présumé. Ce dernier a également admis un autre brigandage perpétré dans une boulangerie en 2021.

Mercredi 28 août 2024, la police judiciaire a procédé à l'interpellation d'un jeune homme à son domicile à La Chaux-de-Fonds. Celle-ci faisait suite aux éléments recueillis lors des investigations dans le cadre d'un brigandage survenu le 19 juillet 2024 dans un magasin Coop à La Chaux-de-Fonds. Les actes d'enquête menés au domicile de l'auteur présumé ont permis la saisie de différents objets relatifs à l'affaire.

Entendu par les enquêteurs en présence de son avocat, ce jeune homme âgé d'une vingtaine d'années, ressortissant d'Érythrée et domicilié dans le haut du canton, a reconnu les faits.

Deuxième brigandage reconnu

Lors de son audition, ce jeune homme a également reconnu un autre brigandage, survenu le 14 octobre 2021 dans une boulangerie de La Chaux-de-Fonds.

Au terme des investigations menées et après avis au Ministère public, ce jeune homme a été laissé libre. Il fera l'objet d'un jugement ultérieur.

Contacts :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00.**

Neuchâtel, le 29 août 2024